

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL EN COLLECTIF ET EN DISTANCIEL EN INDIVIDUEL

Préambule

La formation théorique du permis de conduire constitue la pierre angulaire de la préparation des conducteurs en herbe. Bien plus qu'une simple formalité administrative, elle revêt une importance cruciale dans la création de conducteurs responsables et bien informés. En effet, la route n'est pas simplement un lieu de déplacement, mais un espace partagé où la sécurité et le respect des règles sont essentiels.

L'objectif est que chaque candidat passe avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 5 ans.

Les filières concernées

- B traditionnel boîte manuelle et boîte automatique (B78).
- Conduite supervisée.
- Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC).

Public concerné et Prérequis

- Avoir minimum 17 ans le jour de l'inscription pour la filière B en traditionnel et en Conduite supervisée,
- Avoir minimum 15 ans pour la formation Conduite Accompagnée,
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives,
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France,
- Résidence normale et domicile en France,
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption,
- Être enregistré en préfecture et disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite.

FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL ET EN COLLECTIF – CODE EN SALLE

Intervenants et Outils

⇒ Enseignants de la Conduite et de la Sécurité Routière

Titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R). Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement en cours de validité.

Tous nos cours de code et corrections de test sont dispensés par un Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

⇒ Méthodes et techniques

Adaptées à tous et à tous les âges.

La salle de cours est équipée d'un téléviseur et lecteur DVD (Tests 40 questions), et d'outils pédagogiques et réglementaires tels que **MyRousseau** et des cours théoriques sous format PowerPoint sur support USB ou disque dur diffusé via un ordinateur sur l'écran télé.

Effectif et durée

14 élèves maximum par séance de code en salle.

La moyenne pour passer l'examen du code de la route à partir de l'inscription est de 3 mois dans notre établissement.
La durée maximale de la formation est de 6 mois en présentiel (code en salle).

HORAIRES DES COURS DE CODE EN SALLE		
	Cours de Code & Sécurité Routière	Tests de 40 questions avec correction
Mardi	De 17h30 à 18h30	De 18h30 à 19h30
Mercredi	De 13h30 à 14h30	De 14h30 à 15h30
Jeudi	De 17h30 à 18h30	De 18h30 à 19h30
Vendredi	De 17h30 à 18h30	De 18h30 à 19h30

Les cours sur les 10 thèmes du Code de la Route

- 1. Les dispositions légales en matière de circulation routière** - La signalisation - Les intersections : les règles de priorité - Circuler : les règles de circulation - La vitesse - Le croisement et le dépassement - L'arrêt et le stationnement.
- 2. Le conducteur** - Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite - L'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc. - Conduire : la tâche de conduite.
- 3. La route** - Les risques liés aux conditions météorologiques, à la conduite de nuit et à l'état de la chaussée - La conduite sur autoroute, en tunnel et sur les passages à niveau - La traversée de zones dangereuses
- 4. Les autres usagers de la route** - La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers - Les usagers vulnérables - Les spécificités de certaines catégories de véhicules.
- 5. La réglementation générale** - La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs et accessoires obligatoires liés à l'utilisation du véhicule - Le transport d'un chargement et de personnes - Les assurances et le constat - Le permis à points - Les infractions et sanctions routières.
- 6. Les gestes de premiers secours** - L'accident : les facteurs de risques - La protection, l'alerte, les secours.
- 7. Les précautions nécessaires en prenant et en quittant le véhicule** - L'installation au poste de conduite - Entrer et sortir du véhicule.
- 8. Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité** - Le fonctionnement du véhicule : le moteur, la chaîne cinématique, les boîtes de vitesses (manuelle et automatique), le pédalier - Les pneumatiques - L'entretien et le dépannage.
- 9. Les équipements de sécurité des véhicules et des passagers** - L'installation et le transport des passagers enfants et adultes - Les nouvelles aides technologiques - La sécurité : active, passive et tertiaire.
- 10. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement** - Choisir son véhicule - L'écomobilité - Être éco-conducteur.

Suivi des acquis en cours de formation

- Fiche de présence,
- Boîtier de réponse aux tests de 40 questions (collecte des résultats et transfert vers l'ordinateur de l'école de conduite).
- Préparation à l'examen du code de la route.

FORMATION THÉORIQUE EN DISTANCIEL ET EN INDIVIDUEL – CODE EN LIGNE

Outils et Méthodes et techniques

⇒ Outil

A la signature du contrat et dès le premier règlement, le candidat reçoit ses identifiants de connexion à l'application Prépacode/Kopilote du fournisseur ENPC EDISER.

⇒ Méthodes et techniques

Adaptées à tous et à tous les âges.

Un programme étudié par l'auto-école Atlantic, propriété de l'établissement, est fourni au candidat dans le règlement intérieur qui lui est donné dès la signature du contrat. Le programme est à suivre scrupuleusement afin que le candidat progresse rapidement avec une aide, un outil adapté sans être livré à lui-même.

Effectif et durée

- Seul en distanciel
- La moyenne pour passer l'examen du code de la route à partir de l'inscription est de 3 mois dans notre établissement. La durée maximale de la formation est de 3 mois en distanciel (code en ligne).

Les 10 thèmes du Code de la Route

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière
2. Le conducteur
3. La route
4. Les autres usagers de la route
5. La réglementation générale
6. Les gestes de premiers secours
7. Les précautions nécessaires en prenant et en quittant le véhicule
8. Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
9. Les équipements de sécurité des véhicules et des passagers
10. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Suivi des acquis en cours de formation

- Programme donné à chaque candidat,
- Suivi des résultats à l'aide d'un tableau de bord avec des statistiques transmises à l'école de conduite,
- Préparation à l'examen du code de la route (si le candidat a suivi scrupuleusement le programme qui lui a été donné).

L'examen du Code de la Route

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé. L'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen selon les disponibilités du candidat. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type questionnaire à choix multiple (QCM).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Les résultats sont envoyés 24 heures après l'épreuve.

Le code de la route est valable 5 ans. Le candidat a donc 5 ans pour passer l'épreuve pratique une fois l'examen théorique obtenu. Depuis le 18 novembre 2022, il n'est plus nécessaire de repasser le code après 5 échecs.

AUTO-ECOLE ATLANTIC
16 Quai Est du Port 85400 LUÇON
N° Siret 839 797 586 000 30 - N° d'agrément E23 085 000 70
09.50.91.06.61 - atlantic85400@gmail.com
<https://auto-ecole-atlantic.e-monsite.com/>